



01

Préfecture du Doubs  
Monsieur le Préfet,  
8bis, rue Charles Nordier,  
25 035 Besançon Cedex

Amiens, le 10 décembre 2020

Objet : Demande d'autorisation environnementale - Parc éolien « Eoliennes des Colchiques », sur les communes de Accolans, Bournois, Mancenans et Soye - huit Eoliennes et deux postes de livraison.

Référent du dossier : Mr Silvère DA LUZ, [sdaluz@h2air.fr](mailto:sdaluz@h2air.fr) – 06 76 42 11 54

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Silvère DA LUZ, agissant en qualité de Responsable de projets de la société Eoliennes des Colchiques, dont le siège social se situe 29, rue des Trois Cailloux à Amiens (80), ai l'honneur de solliciter l'autorisation environnementale pour les éoliennes E4, E5, E6, E7, E8, E9, E10 et E11 et deux postes de livraison du parc « Eoliennes des Colchiques », dans le cadre de la procédure d'autorisation environnementale sur les communes d'Accolans, Bournois, Mancenans et Soye, dont l'implantation est soumise à autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (rubrique n°2980).

A cet effet, vous trouverez ci-joint les différents renseignements demandés conformément à la législation en vigueur.

Dans l'attente d'une suite favorable que vous voudrez bien donner à cette demande d'autorisation environnementale, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma plus haute considération.

Silvère DA LUZ  
Responsable de projets

